

# Ceux qui ne sont rien et ceux qui veulent tout ! 12 mises en examen pour Solère conseiller de Macron

écrit par Paco | 4 mai 2022





***Ceux qui ne sont rien et ceux qui veulent tout !***

Pour se gaver, certains ont vraiment la main lourde.

C'est le tonneau pour eux, quand pour nous c'est la gourde...

Là c'est dans la cour au makron !

Une famille de larrons !

Crions, hurlons, car parfois la justice est sourde...

**PACO. Le solère a rendez vous avec ma plume...**

04/05/2022.

L'enquête judiciaire qui vise Thierry Solère, pièce maîtresse d'Emmanuel Macron pour les législatives, a connu d'importants développements. Sa belle-mère a été mise en examen pour des soupçons d'emploi fictif à l'Assemblée, selon des informations de Mediapart. Le député a aussi utilisé ses frais de mandat pour des dépenses personnelles, à La Française des jeux notamment. Le cabinet de conseil Deloitte est également épinglé pour des soupçons de trafic d'influence.

Rien ne semble ébranler le député des Hauts-de-Seine Thierry Solère, conseiller d'Emmanuel Macron au cœur des grandes manœuvres et petites tractations en vue des élections législatives. Pas même ses nombreuses mises en examen dans une enquête judiciaire, déjà hors norme, mais qui vient de connaître de nouveaux développements importants.

[\(...\) Mediapart](#)

**L'élu LREM des Hauts-de-Seine, conseiller d'Emmanuel Macron, est notamment soupçonné d'avoir utilisé à des fins personnelles une partie de ses frais de mandat entre 2012 et 2019.**

Le député LREM des Hauts-de-Seine et conseiller d'Emmanuel Macron Thierry Solère a été mis en examen lundi pour cinq nouvelles infractions, soupçonné notamment d'avoir utilisé à des fins personnelles une partie de ses frais de mandat entre 2012 et 2019, a indiqué jeudi le parquet de Nanterre, sollicité par l'AFP.

*□□□INFO – Le député [#LREM](#) Thierry [#Solère](#), conseiller d'Emmanuel [#Macron](#) à l'Élysée, a été mis en examen pour 5 nouvelles infractions. Il cumule désormais 12 mises en examen, décompte Antton Rouget de Mediapart. Contacté par Le Monde, l'Élysée n'a pas voulu faire de commentaire.*

*– Brèves de presse (@Brevesdepresse) [February 3, 2022](#)*

Dans cette information judiciaire ouverte en 2019, M. Solère, déjà poursuivi notamment pour «*fraude fiscale*», a été mis en examen pour «*détournement de fonds publics*», «*trafic d'influence passif*» afin de faire «*obtenir des marchés*» à des sociétés immobilières et à une société de conseil et pour manquements aux obligations déclaratives à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

<https://www.fdesouche.com/2022/05/03/thierry-solere-conseiller-demmanuel-macron-mis-en-examen-pour-5-nouvelles-infractions-il-cumule-desormais-12-mises-en-examen-notamment-pour-detournement-de-fonds-publics-et-trafic-dinflu/>